



SNUDI FORCE OUVRIERE 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et Professeurs des Ecoles des Bouches du Rhône

www.snudifo13.org

13 Rue de l'Académie 13001 Marseille

Tel : 04 91 00 34 22 / 07 62 54 13 13

Fax : 09 57 49 82 49 Mail : contact@snudifo13.org

InFO Mail n°42 du 11 février 2014 – Rythmes scolaires – Rassemblement devant la Préfecture

RYTHMES SCOLAIRES : Rien n'est joué ! **Rassemblement le 12 février à 14h00** **devant la Préfecture des Bouches du Rhône**

- ▶ **Suspension de la réforme**
- ▶ **Abrogation du décret sur les rythmes scolaires**
- ▶ **Ouverture de discussion pour une autre réforme**

Pour appuyer ces revendications, les organisations syndicales **SNUipp-FSU 13, FNEC FP-FO 13, CGT Educ'action 13, SUD Education 13** appellent les collègues à venir manifester, devant la Préfecture des Bouches du Rhône (Place Félix Baret 13006 MARSEILLE, métro Estrangin-Préfecture), **le mercredi 12 février à 14h00** au moment où se tiendra le **Comité Départemental de l'Education Nationale** qui débattrà de la mise en place des rythmes scolaires dans les écoles du département.

VENEZ NOMBREUX !

[Voir ICI le communiqué intersyndical](#)

Le SNUDI FO 13 proposera le vœu suivant durant le CDEN :

"Force est de constater que la réforme des rythmes n'apporte aucun bénéfice aux élèves et aux enseignants, perturbe l'organisation de la vie des familles, pose un problème de transfert de charges sur les municipalités et les familles et aggrave les inégalités territoriales, désorganise les services de remplacement et de complément de service.

Le cadre inapproprié de la réforme est inacceptable.

Le CDEN des Bouches du Rhône réuni le 12 février se prononce pour :

- la suspension immédiate de la réforme des rythmes
- l'abrogation du décret rythmes scolaires. "

RIS du SNUDI FO 13 – 2^{ème} trimestre

Le SNUDI-FO 13 propose aux collègues de participer aux réunions d'information syndicale qu'il organise.

Rythmes scolaires, groupes de travail sur les métiers (avec atteintes au statut et conséquences concrètes de la déréglementation de nos obligations et conditions de travail), territorialisation, carte scolaire, mouvement, questions salariales, positions et actions du syndicat, ...

De nombreux points d'information à l'ordre du jour ... et toutes les questions que vous souhaitez aborder !

Ces prochaines RIS sont l'occasion de poursuivre la discussion sur l'action nécessaire pour l'abrogation du décret rythmes scolaires.

Voir les premières réunions programmées [> ICI <](#)

Télécharger l'avis de participation pour votre IEN [> ICI <](#)